

## Informations sur la compétition et directives

### Le plus important en bref :

- Un **appel électronique** a lieu pour les **1500m femmes** (voir 2.3.)
- Le jour de la compétition il faut impérativement respecter le **processus** suivant :
  1. Retrait des dossards à la **remise des dossards**
  2. Cocher la (les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board**
  3. Rassemblement à l'heure au **Callroom**.

### 1. Informations générales

#### 1.1. Arrivée / Places de parc

Des précisions sur l'arrivée et les places de parc se trouvent sur le [site web des CS](#).

#### 1.2. Heures d'ouverture de la halle

Samedi, 17 février 2024 :           dès 13h00

Dimanche, 18 février 2024 :   dès 08h00

#### 1.3. Entrée

Les athlètes qui concourent aux CS entrent gratuitement à l'AZSG les deux jours. Ils s'annoncent au Ticket Counter à l'entrée principale et reçoivent un bracelet (sur demande un tampon est également possible).

Le jour de la compétition, chaque athlète a droit à un autre billet gratuit pour un/e coach ou accompagnant/e. L'athlète peut également retirer le billet gratuit (bracelet) au Ticket Counter.

#### 1.4. Zone des athlètes / Vestiaires

Les vestiaires se trouvent au 1er sous-sol dans l'Athletik Zentrum.

#### 1.5. Restauration

Il y a une cantine de fête dans la halle.

#### 1.6. Service sanitaire

Un poste sanitaire se trouve à l'étage des vestiaires de la halle.

#### 1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents et le vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toutes responsabilités.

#### 1.8. Renseignements

- [Site de web](#)
- **Comité d'organisation** (questions sur l'organisation)  
Christina Gates // 077 412 62 03 // [info@lc-bruehl.ch](mailto:info@lc-bruehl.ch)
- **Swiss Athletics** (inscriptions, appel électronique)  
Thomas Suter // 031 359 73 04 // [thomassuter@swiss-athletics.ch](mailto:thomassuter@swiss-athletics.ch)

## 2. Directives

### 2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans l'ordre hiérarchique conformément aux règlements suivants : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2024, IWR 2024, World Athletics Technical and Competition Rules.

### 2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve sur les tribunes, à hauteur de l'écran. Les dossards doivent être portés sur la poitrine sans être pliés, aux sauts à choix sur la poitrine ou sur le dos. Le dossard est remis une fois, est valable les deux jours et doit également être porté à la remise des prix.

**Attention :** Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (= cocher, voir 2.4).

Un numéro de course est remis pour les épreuves de course.

### 2.3. Appel électronique

Un appel électronique est organisé pour le 1500m des femmes. Les athlètes s'annoncent au plus tard jusqu'à mercredi 14 février 2024 [thomassuter@swiss-athletics.ch](mailto:thomassuter@swiss-athletics.ch). La décision d'éventuelles éliminatoires ou de finale directe sera publiée sur le site web CS et par email jeudi 15 février 2024.

**Attention :**

- L'athlète qui veut s'aligner doit participer à l'appel électronique ;
- L'appel électronique ne remplace pas de le fait de cocher.

### 2.4. Confirmer la participation / Cocher au Confirmation Board

Toutes et tous les athlètes doivent confirmer leur participation par discipline au plus tard 60 minutes (saut à la perche : 90 minutes) avant le début de l'épreuve au „Confirmation Board“. Pour cela ils doivent cocher leur nom sur la liste d'appel affichée.

Après l'appel les séries sont composées et les couloirs ainsi que l'ordre pour les disciplines techniques sont tirés au sort.

**Attention :** Pas de coche, pas de start !

### 2.5. Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes au Callroom marqué en conséquence.

- 60 minutes avant l'heure de concours du saut à la perche
- 40 minutes avant l'heure de concours des autres disciplines techniques
- 15 minutes avant l'heure de départ des courses (valable pour les éliminatoires, les demi-finales et les finales)

Les athlètes seront conduits en groupe sur l'emplacement de compétition.

**Attention :**

- Pour les éliminatoires et les demi-finales, le Callroom a lieu par série. Les compositions des séries correspondantes sont affichées 45 minutes avant le départ de la première série au Callroom resp. sont disponibles dans les résultats Live sur le site web. L'heure de Callroom de 15 minutes se réfère à l'heure de départ de la série respective.
- Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline au moment du Callroom, peuvent se faire représenter par une tierce personne au Callroom au moment indiqué ; il peut s'agir d'un coach ou d'un/e autre athlète.
- Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure au Callroom, seront exclus/es pour la discipline concernée.

## 2.6. Non-participation / Désistement / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés/es pour le tour suivant d'une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au Callroom une éventuelle non-participation à ce tour, au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante. Si l'athlète ne se désinscrit pas, il/elle sera exclu/e de la compétition.

Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des qualifications supplémentaires en cas de désistement. Pour permettre un repêchage, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est bienvenu et fairplay. Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.

## 2.7. Échauffement

Le parc de la ville à proximité et la Steinachhalle (chaussures de salle sans spikes) dans l'Athletik Zentrum sont à disposition.

## 2.8. Rester dans l'espace intérieur

Les personnes qui encadrent les athlètes n'ont pas le droit de les accompagner dans l'espace intérieur ou au Callroom.

## 2.9. Quitter l'emplacement de compétition

Il est permis de quitter l'emplacement de compétition uniquement avec l'autorisation du jury du concours et en respectant les instructions correspondantes.

Après avoir terminé la compétition les athlètes quittent l'emplacement de compétition en groupe et accompagnés via zone mixed. Les trois premiers/ères classés/es sont informés/es de l'heure de la remise des prix et se tiennent prêts le moment venu.

## 2.10. Prescriptions en matière de tenue et publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Sinon aucune forme de publicité active n'est autorisée sur l'emplacement de compétition. La remise des prix fait partie de la compétition.

## 2.11. Chaussures (à pointes)

Des spikes d'une longueur maximale de 7mm peuvent être utilisées. Au saut en hauteur des spikes d'une longueur maximale de 12mm sont autorisées. Les spikes doivent en plus être conformes aux normes de l'IWR TR5.4.

La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle par discipline selon World Athletics Book of Rules C2.1A). Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information> (→ Manuals & Guidelines)

## 2.12. Utilisation d'engins personnels

Il est possible d'utiliser ses propres perches et ses propres boules.

Les poids doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle à la "Remises des dossards". Le jury du concours amène les poids sur l'emplacement du concours.

Seuls les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés. Les poids personnels doivent être mis à disposition de tous/toutes les participants/es.

### Attention livraison des perches !

La livraison des perches passe exclusivement par l'entrée des fournisseurs (voir plan de la salle). Les perches sont réceptionnées le samedi, 17.02.2024 entre 13 heures et 14 heures, le dimanche, 18.02.2024 entre 9 heures et 10 heures. L'organisateur apporte ensuite les perches sur

l'emplacement du concours. À la fin de la journée de compétition, les perches peuvent être récupérées à l'entrée des fournisseurs. Il n'est pas possible de livrer les perches par la salle.

Les marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur. Les autres marques ne sont pas autorisées.

### **2.13. Appareils techniques sur le terrain de compétition**

L'utilisation d'appareils pouvant être utilisés pour communiquer, écouter de la musique, regarder des vidéos ou pour photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition.

### **2.14. Remises des prix**

Les trois premiers/ères athlètes classés/es ayant droit aux médailles par discipline se rassemblent selon les instructions du jury du concours au lieu de rassemblement marqué « Remise des prix ». Une tenue officielle ainsi que le dossard doivent être portés à la remise des prix.

### **2.15. Distinctions**

Les gagnantes et gagnants reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion 2024". Les trois premiers/ères classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze et un présent de l'organisateur.

### **2.16. Contrôles de dopage**

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

## **3. Informations techniques**

### **3.1. Suppressions des éliminatoires / disciplin**

Les éliminatoires sont supprimées sur 60m haies des hommes en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si, contre toute attente, le nombre de participants dépasse 24, 4 demi-finales auront lieu, contrairement au mode de qualification. Le 3000m des femmes n'aura pas lieu en raison du manque d'inscriptions.

### **3.2. Mode de qualification et hauteurs de saut**

Voir [site web CS](#)

### **3.3. Neutralisation au saut à la perche**

Le jury d'appel et l'organisateur peuvent en cas de besoin décider une neutralisation au saut à la perche.

### **3.4. Horloge de compétition**

L'horloge de compétition est l'horloge de salle située au niveau des tribunes, au-dessus du départ du 1500m. Toutes les autres horloges ne sont pas déterminantes pour l'heure de concours.